

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉLECTRIFICATION
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

Extrait du registre des délibérations du
Comité syndical

Réunion du vendredi 27 février 2026

Date de convocation : 2 février 2026	Nombre de membres { présents : 45 absents : 38
Nombre de membres en exercice : 83	
Date de publication : 12 mars 2026	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 45
Voix CONTRE : 0 – Délibération n° C2026-02
Abstentions, blancs ou nuls : 0

OBJET : Compte financier unique 2025

L'an DEUX MIL VINGT-SIX, le VINGT-SEPT du mois de FÉVRIER, vendredi à 9 heures 9 minutes, les membres du Comité du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au siège du Syndicat, sous la présidence de monsieur François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 2 février 2026.

ÉTAIENT PRÉSENTS : 45 délégués, formant la majorité des 83 membres en exercice

M. BARATHIEU André, délégué du canton de Tonnay-Charente
M. BERTRAND Marc, délégué du canton de Pons
M. BOUCHET Jean-Pierre, délégué du canton de Pons
M. BOURSIER Daniel, délégué du canton de Marans
Mme BRANCHEREAU Christine, déléguée du canton de Saintonge Estuaire
M. CABRI Christophe, délégué du canton de Jonzac
M. CAUSSIN Jean-Pierre, délégué du canton de Matha
M. COULON Thierry, délégué de la commune de CHÂTELLAILLON-PLAGE
M. DAUGY Emmanuel, délégué du canton de La Tremblade
M. DAVIAUD Alain, délégué du canton de Thénac
M. DE BLEECKER Hervé, délégué de la commune de PUILBOREAU
Mme DEMENÉ Lydie, déléguée du canton de Tonnay-Charente
Mme FALCONNET Marie-Line, déléguée du canton de Matha
M. GAILLOT Bruno, délégué du canton de l'Ile d'Oléron
M. GARDELLE Jérôme, délégué du canton de Thénac
M. GARDIEN Maurice, délégué du canton de La Jarrie
M. GARRAUD Patrick, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. GEOFFROY Pierre, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. GOUSSARD Jean-Paul, délégué du canton de l'Ile de Ré
M. INÈS Richard, délégué du canton de La Jarrie
M. JOURDAIN Serge, délégué du canton des Trois Monts
M. KINDER Alain, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. LANGLAIS Jean-Charles, délégué du canton de Pons
M. LANNELONGUE Xavier, délégué du canton de La Jarrie
M. LESAUVAGE Thierry, délégué de la commune de ROCHEFORT

M. LESPINASSE Sylvain, délégué du canton de Chaniers
M. LUCAZEAU Christian, délégué du canton de Saintonge Estuaire
Mme LYONNET Marcelle, déléguée du canton de Châtelailon-Plage
M. MAINDRON Bernard, délégué du canton de Jonzac
M. MARTAIL Alain, délégué de la commune de DOMPIERRE-SUR-MER
M. MASERO Michel, délégué du canton des Trois Monts
M. MICHAUD Jacky, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. ORGERON Patrick, délégué de la commune de PÉRIGNY
M. PETIT Jean-Jacques, délégué du canton de Châtelailon-Plage
M. PETIT Jean-Marie, délégué de la commune de MARENNES-HIERS-BROUAGE
M. PROUTEAU Jacky, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. BONY Gérard, suppléant de M. REMPAULT Michel, délégué du canton de Marennes
M. ROBIN Patrick, délégué de la commune d'AYTRÉ
M. ROUYER Denis, délégué du canton de Marennes
M. TAUNAY Dominique, délégué du canton de Saujon
M. TERRIEN Joël, délégué de la commune de SAINTES
M. VACHON Bernard, délégué du canton de Chaniers
M. VALLÉE Gilles, délégué du canton de Tonnay-Charente
M. VALLÉE Michel, délégué du canton de Saintonge Estuaire
M. VENNER Gilles, délégué du canton de Matha

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS : 38 délégués

Mme ADOLPHE Mariette, déléguée de la commune de SAUJON, excusée
M. BERTAUD Christophe, délégué de la commune de LA ROCHELLE
M. BRIDIER Patrice, délégué du canton de l'île d'Oléron
M. BRODZIAK François, délégué du canton des Trois Monts, ayant quitté la salle
M. BRUNET Elisée, délégué du canton de l'île d'Oléron
M. BURNET Alain, délégué de la commune de ROCHEFORT
M. CADOT Matthieu, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. CALMONT Bruno, délégué du canton de Surgères
M. CÉNÉRINI Gilles, délégué du canton de La Tremblade
M. CROUZET Jacques, délégué du canton de Thénac, excusé
M. DAVIET Laurent, délégué de la commune de SAINTES
M. DELAGE Stéphane, délégué du canton de Marennes
M. DEVOUGE Stéphane, délégué de la commune de VAUX-SUR-MER
M. DURESSAY Julien, délégué de la commune de ROYAN
M. FERRET Bruno, délégué du canton de Marans, excusé
M. FOURRÉ Jean-Luc, délégué du canton de Chaniers, ayant quitté la salle
M. FRADIN Daniel, délégué du canton de La Tremblade
M. GLENEAUD Jacques, délégué du canton de Lagord
Mme GRATTET Annie, déléguée du canton de Marans, excusée
M. GUÉGO Dominique, délégué de la commune de LA ROCHELLE
M. GUIGNOUARD Philippe, délégué de la commune de LAGORD
M. GUILBERT Eric, délégué de la commune de SAINT-PIERRE-D'OLÉRON
M. JUSTINIEN Rémi, délégué de la commune de TONNAY-CHARENTE
M. LAMOUREUX Pascal, délégué du canton de Saujon
M. LE CORRE Lionel, délégué du canton de l'île de Ré
M. LOUX Gilbert, délégué de la commune de ROYAN, excusé
M. MARCHAIS Olivier, délégué du canton de Surgères
M. MOUTARDE Jean, délégué de la commune de SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
M. PELLETIER François, délégué du canton de Surgères, excusé
M. PETITFILS Franck, délégué du canton de La Jarrie, excusé
M. PHILBERT Patrick, délégué de la commune de NIEUL-SUR-MER, excusé
M. PICOT Jean-Pierre, délégué du canton de l'île de Ré
M. ROBIN Eric, délégué du canton de Marans
M. ROUSSEAU Jean-Yves, délégué de la commune de SURGÈRES
Mme SIMON Nathalie, déléguée de la commune de SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE, excusée
Mme VALLIER Marie-Hélène, déléguée du canton de Jonzac
M. VILATTE Gérard, délégué du canton de Châtelailon-Plage
Mme VISSAULT Isabelle, déléguée du canton de Lagord, excusée

Monsieur Jean-Luc FOURRÉ, délégué du canton de Chaniers, est élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

M. le Président explique que M. Jean-Luc FOURRÉ, Vice-président, a normalement administré les finances du SDEER au cours de l'exercice 2025, en poursuivant le recouvrement des créances et en ordonnant les seules dépenses justifiées ou utiles.

Après une présentation du compte financier unique 2025 par Mme Hélène RIBOURG, conseillère aux décideurs locaux, M. le Président propose de procéder au règlement définitif du budget de l'année 2025 et de fixer les résultats des différentes sections budgétaires comme suit :

(tous montants en euros)	Résultat de l'exécution du budget 2025		
	Mandats émis	Titres émis	Résultat/Solde
Total du budget	56 572 754,55	59 812 100,23	3 239 345,68
Fonctionnement	6 287 223,20	22 569 175,01	16 281 951,81
Investissement	38 958 990,47	36 479 643,63	-2 479 346,84
Résultat reporté	—	763 281,59	763 281,59
Solde d'investissement	11 326 540,88	—	-11 326 540,88

<i>Total par section</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Résultat/Solde</i>
<i>Fonctionnement</i>	6 287 223,20	23 332 456,60	17 045 233,40
<i>Investissement</i>	50 285 531,35	36 479 643,63	-13 805 887,72

M. FOURRÉ précise que, au 31 décembre 2025, la dette syndicale se montait à 29 979 848,72 euros et que les créances détenues sur les communes se montaient à 8 703 752,80 euros : la dette syndicale nette à cette date se montait à 21 276 095,92 euros.

Le vote du compte financier unique 2025 est soumis aux voix sous la présidence de M. Christophe CABRI, 1^{er} Vice-président, M. le Président et M. FOURRÉ ayant quitté la salle.



LE COMITÉ SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

- 1 - Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumis à son examen ;
- 2 - Prend note du taux de 8,73 % rapportant le montant des frais de gestion du service au montant des travaux neufs et mandate M. le Président pour faire corriger le taux de frais internes convenu entre Enedis et le SDEER en 2014, de 4,09 %, pour le mettre en adéquation avec les coûts constatés ;

3 - Décide le report sur l'exercice 2026 des crédits correspondant aux dépenses engagées et non mandatées :

Section d'investissement - Recettes :

10	FCTVA	2 000 000 euros
13	Produits d'emprunts	1 500 000 euros

Section d'investissement - Dépenses :

20	Achat de logiciels. Géodétection. Etudes.	47 000 euros
218	Achat de matériel	13 000 euros
231	Travaux neufs d'électrification (ER)	2 000 000 euros
231	Travaux neufs d'éclairage public (EP)	1 200 000 euros
231	Installation de bornes électriques (VE)	50 000 euros
231	Extension du siège du SDEER	350 000 euros
4581	Travaux de génie civil annexe télécom (GC)	370 000 euros

4 - A l'exception des reports décidés ci-dessus, déclare closes les opérations de l'exercice 2025 et annulés les crédits.

Nota : le tableau synthétique du compte financier unique pour 2025 est joint à la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.

*Le Président de séance,
Christophe CABRI,
1^{er} Vice-président*

*Le secrétaire de séance,
Jean-Luc FOURRÉ,
Vice-président*

*Le Président,
François BRODZIAK*

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME				
COMPTES FINANCIERS UNIFORMES				
COMPTES FINANCIERS UNIFORMES 2025				
(tous les montants sont en euros)				
N° de chapitre	NATURE DES DÉPENSES ET RECETTES	PRÉVISIONS 2025 + DM	RÉSULTATS 2025	RESTES À RÉALISER
	SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	RECETTES			
70	Produits de gestion courante	1 300 000,00	1 282 756,79	
73	Impôts et taxes	15 000 000,00	14 398 888,00	
74	Dotations, subventions et participations	4 040 000,00	3 624 590,20	
75	Autres produits de gestion - Redevances	3 320 000,00	3 261 540,02	
76	Produits financiers	-		
78	Reprise provision	25 000,00	-	
042-777	Dotations amortiss. Immo. Subv.	1 400,00	1 400,00	
002	Excédent antérieur reporté	763 281,59	763 281,59	
	Recettes de fonctionnement	24 449 681,59	23 332 456,60	
	DÉPENSES			
011	Charges à caractère général	3 107 950,12	2 914 358,45	
012	Charges de personnel	2 370 300,00	2 199 064,48	
65	Autres charges de gestion courante	114 100,00	105 285,96	
66	Charges financières	542 167,08	540 139,84	
67	Charges exceptionnelles	45 000,00	2 959,82	
68	Dotation provisions semi-budgétaires	15 000,00	14 978,54	
042-6811	Dotation amortiss. immo. subv.	510 436,11	510 436,11	
	Dépenses de fonctionnement	6 704 953,31	6 287 223,20	
	Virement à la section d'investissement	17 744 728,26	-	
	TOTAL dépenses de fonctionnement	24 449 681,57	6 287 223,20	
	RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-	17 045 233,40	
	SECTION D'INVESTISSEMENT			
	RECETTES			
1068	Excédent de fonctionnement antérieur capitalisé	16 956 540,88	16 956 540,88	
10	Dotation. FCTVA	2 000 000,00	-	2 000 000,00
13	Subventions investissement	9 840 000,00	6 336 106,12	
16	Produits d'emprunts	12 000 000,00	6 800 000,00	1 500 000,00
2315	Remboursement entreprises travaux en cours	-	251 325,60	
276	Créances sur les Communes. GC/EP	3 100 000,00	3 032 895,15	
4582	Part. des communes. Rembt immédiat. GC.	1 485 000,00	699 727,15	
041-4582	Part. des communes. Rembt différé. GC.	2 275 000,00	1 892 612,62	
040-28xxx	Amortissement immobilisations et subv.	510 436,11	510 436,11	
	Recettes d'investissement	48 166 976,99	36 479 643,63	3 500 000,00
	Virement de la section de fonctionnement	17 744 728,26	-	
	TOTAL recettes d'investissement	65 911 705,25	36 479 643,63	3 500 000,00
	DÉPENSES			
001	Déficit antérieur reporté	11 326 540,88	11 326 540,88	
13	Remboursement subvention d'investissement reçue	70 000,00	16 060,75	
16	Remboursement d'emprunt	4 973 127,19	4 726 036,21	
20	Achat de logiciel - géodétection - études	1 136 049,88	361 243,00	47 000,00
204	Subvention d'équipement	510 000,00	238 666,43	
211	Achat de terrains	3 000,00	3 372,00	
218	Achat de matériel : bureau - transport	227 000,00	14 729,84	13 000,00
231	Travaux sur le réseau concédé	18 549 000,00	14 396 602,13	2 000 000,00
231	Travaux neufs EP	17 902 587,30	12 289 521,28	1 200 000,00
231	Travaux IRVE	300 000,00	175 907,51	50 000,00
231	Construction - Extension du siège du SDEER	5 150 000,00	1 999 537,10	350 000,00
238	Avances	90 000,00	93 484,32	
26	Titres de participation	200 000,00	-	
4581	Travaux souterrains annexes	3 198 000,00	2 749 817,28	370 000,00
040-13911	Amortissement immobilisations et subv.	1 400,00	1 400,00	
041-276341	Créances sur les Communes. EP/GC	2 275 000,00	1 892 612,62	
	Dépenses d'investissement	65 911 705,25	50 285 531,35	4 030 000,00
	RÉSULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-	- 13 805 887,72	- 530 000,00
	RÉSULTAT DE CLÔTURE	-	3 239 345,68	2 709 345,68
	Dette syndicale au 31/12/2025 : 29 979 848,72 euros			